

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 25 JANVIER 2017

1) Travaux du sol de l'Eglise

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte le devis de l'architecte présenté concernant l'étude préalable à la restauration du sol de l'Eglise ;
- sollicite une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la prise en charge à hauteur de 40 % des honoraires.
- sollicite une subvention du département à hauteur de 20 %.

2) Point sur les travaux d'accessibilité des bâtiments – Projet 2017

La réglementation impose que les bâtiments publics soit rendus accessibles à toutes personnes ayant un handicap, quel qu'il soit. En 2015, un calendrier de mise aux normes a été établi et programme les travaux sur 5 années. En 2016, la mairie a subi quelques aménagements (bande de guidage, dispositif sonore, place de parking réservée, agencement des sanitaires).

Au cours de l'année 2017, la salle des fêtes et ses abords seront traités.

3) Indemnité de fonction du Maire

Au 1^{er} janvier 2016, la loi imposait aux communes de moins de 1 000 habitants de verser au maire des indemnités de fonction au taux maximum. Cette modification avait donc été prise en compte. Or depuis le 1^{er} janvier 2017, les maires peuvent à nouveau percevoir une indemnité moindre. Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de fixer l'indemnité de fonction du Maire au taux de 13,60 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

4) Transfert de compétence pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Vu l'expose de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 7 voix pour et 3 abstentions d'accepter le transfert de la compétence « Document d'Urbanisme » à la communauté d'Agglomération de Saintes.

5) Convention de projet immobilier

Question annulée.

6) Questions diverses

- Le conseil municipal décide l'acquisition de panneaux électoraux pour mettre à disposition des partis politiques à des fins d'affichage de la propagande.

- Monsieur le Maire signale qu'un nouveau président du SIVOM de Migron-Villars les Bois-Le Seure a été élu Il s'agit de Monsieur Philippe CHASSERIEAU.

- Livre sur l'histoire de la commune : un comité a été constitué. Il travaille arduement à la rédaction de ce livret.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU

